

La Gazette de Berthier.

PUBLIÉE PAR LA COMPAGNIE D'IMPRIMERIE DE BERTHIER

UN DOLLAR PAR AN

BERTHIER, 20 JUILLET 1900

C. A. CHENEVERT, DIRECTEUR DE LA RÉDACTION

Mlle Emma Guertin.

GUERIE D'UNE
GRANDE FAI-
BLESSE de SANG
ET D'UNE MA-
LADIE NERVEU-
SE QUI RESSEM-
BLAIT A L'EPI-
LEPSIE. SON
MEDECIN INCA-
PABLE DE LA
GUÉRIR.



LE REGULA-
TEUR DE LA
SANTÉ DE LA
FEMME, LES CO-
LUMBIAN HEAD
ACHE PILLS QUI
SONT AUSSI
MERVEILLEU-
SES CONTRE LES
DOULEURS DES
JEUNES FILLES
A LEUR AGE LA
GUÉRISSENT EN
PEU DE TEMPS.

Il est vraiment pénible de voir tant de jeunes filles atteintes de ces ma-
ladies. La mère doit veiller à la santé de ses filles, pour qu'elles fassent
des femmes fortes. Une jeune fille pâle, sans appétit et triste, sans énergie
et méancolique, souffre. Souvent, elle ne se plaint pas, parce qu'elle a honte
ou craint de dire ce qu'elle souffre. Mlle Guertin nous décrit ainsi sa
maladie: "J'étais faible et nerveuse, depuis longtemps; je sentais comme
une boule me monter à la gorge, les membres engourdis et de graves pal-
pitations de coeur; mal à la tête, pas d'appétit, mauvaise digestion, la figure
couverte de taches et de boutons; constipations et irrégularité. J'étais
oppressée au moindre travail. Une bonne amie, qui avait été guérie d'une
maladie presque semblable à la mienne, me dit qu'elle avait essayé plusieurs
remèdes, annoncés à pleines colonnes de journaux, sans succès; qu'elle fit
usage du vieux et seul véritable remède pour les maladies particulières aux
femmes le Régulateur de la santé de la femme; les Columbian Head-Ache
Pills, et Female Pastors, du Dr J. Larivière. Je suivis ses conseils, et
maintenant je suis guérie et mieux que je ne l'ai jamais été de ma vie. Je
suis forte, je mange bien, dors bien, et les taches, sur ma figure sont toutes
disparues. J'ai recommandé vos précieux remèdes à un grand nombre de
mes amies, qui s'en trouvent toutes bien."

Quel plus beau témoignage de l'efficacité du Régulateur, des Femmes
Pastors, qui, non seulement soulagent, mais guérissent ces mille et une ma-
ladies qui affectent un si grand nombre de jeunes filles, telles que douleurs
dans les côtes, les reins, les épaules, l'estomac; maux de tête, étourdisse-
ments; chute, etc. Il ne faut pas croire qu'une bouteille et un plaster
puissent vous guérir. Consultez, si vous ne savez que faire, le Dr Larivière,
qui vous enverra, sur demande, sa liste de questions secrètes, et vous vous
soignerez vous-même, sans dévoiler les secrets de votre maladie. Le Régu-
lateur est préparé en bouteilles et en pilules argentées. Pour toutes infor-
mations, écrivez au Dr J. Larivière, Manville, R. I.

Mes remèdes sont en vente dans toute bonne pharmacie, et chez les
marchands, dans les campagnes du Canada. Dépôt en Canada, à la phar-
macie J. Contant, rue Notre-Dame, Montréal et tous les pharmaciens en
gros.

18 Mai 1900.

QUI VEUT PEUT

Vous le voulez, votre rature
rapidement et sûrement? Il n'y a
qu'à prendre du BAUME RIU-
MAL. 85

LA PEINE DE MORT

Beaucoup de journaux se préoc-
cupent actuellement de la peine de
mort. Il s'agit de savoir si cette
peine doit être maintenue ou abo-
lie.

La question touche de près le
public, et le public a le droit d'en
être informé. Maintenant sans vou-
loir résoudre la question, deman-
dons-nous si la peine de mort doit
être appliquée aux criminels? En
pendant un criminel la justice ap-
plique la loi du talion, oeil pour
oeil, dent pour dent. Celui qui a
tué doit être tué.

Est-ce bien là la conduite à sui-
vre? La formule "Celui qui a tué
doit être tué" est-elle bien confor-
me à la saine justice? D'ailleurs la
justice humaine a-t-elle bien le
droit, en premier lieu, de faire pen-
dre ou de faire étouffer un indivi-
du?—Oui, nous dirait-on, la loi est
là.—Ah la loi. Quelle loi? La loi
humaine? C'est peu de chose
quand il s'agit de la vie d'un hom-
me. Car, après tout, un meurtrier
est un homme qui, s'il ne possède
pas des sentiments bien généreux,
possède au moins une âme. Pour-
quoi de plus, cette loi existe-t-elle
dans les pays civilisés qui possè-
dent des prisons plus belles que nos
résidences et solides comme des for-
tresses.

Un homme commet un vol, com-
met un meurtre, il tue, il étrangle
sa femme, ses enfants, son voisin.

Que mérite-t-il? Qu'on le retranche
de la société, parmi laquelle il n'est
plus digne de vivre. Que fait-on?
Le seul moyen à prendre est il de
lui ôter la vie, de le pendre par le
cou? Non pas. On l'enferme dans
une cellule étroite où il est conti-
nuellement sous la surveillance vi-
gilante de nombreux gardiens. Quel
mal peut il faire encore. Le but
est atteint, ce semble, la société est
bel et bien purgée de l'individu.

En tuant l'assassin, on se venge,
ce dont on n'a guère le droit. Il a
tué, tuons-le. Ce n'est pas là, nous
croyons une maxime bien chrétien-
ne. Elle est plutôt barbare. Com-
me tout autre homme, l'assassin a
une âme à sauver. Comment peut-
il la sauver si on le pend? On sait
qu'avant la pendaison on donne au
coupable un certain temps qu'il lui
est loisible d'employer à ses fins
dernières.

Mais quand un individu a passé
la plus grande partie de sa vie à vo-
ler, à tuer, ce n'est pas dans deux
mois qu'il peut se repentir et se ré-
concilier avec Dieu.

Le lion que l'on tient dans une
cage est bien plus dangereux pour
la société qu'un meurtrier derrière
une grille d'une cellule. Pourquoi
alors ne pas tuer le lion.

Le lion, lui, n'a pas d'âme à sau-
ver, ce nous semble.

Nous ne comprenons pas bien
que la justice humaine puisse hésiter
entre ces deux alternatives: tuer
un lion, ou tuer un homme, tous
deux étant nuisibles à la société.

La justice humaine qui a été ins-
tituée par les hommes doit se limiter
à l'emprisonnement des coupables.

Ne touchez pas à leur vie, de
grâce; Dieu seul a ce droit.

DÉRANGEMENTS, MAL DE TÊTE, FAIBLESSE DE SANG,

Guéris par les Pilules Rouges du Dr Coderre.

Le mal de tête, sous quelque forme qu'il se présente, est toujours causé
chez les femmes, par quelques troubles propres à leur sexe, comme dérân-
gements ou irrégularités, ou est un avertissement que la constitution s'affa-
iblit et que le sang devient impur. Les dérangements, les troubles, la
grande faiblesse de sang, sont la cause de bien des maux chez les femmes.

Femmes et jeunes filles, qui souffrez d'étourdissement ou de maux de
tête, voyez d'abord à guérir la cause de ces maux en donnant, à votre sang
et à votre constitution, la force nécessaire.

Nos PILULES ROUGES donneront appétit à la femme pâle et faible
et lui donneront un sang pur et riche, guériront les dérangements chez les
femmes qui souffrent du mal spécial aux femmes, empêcheront les troubles
du retour de l'âge chez la femme âgée, et en donnant les forces nécessaires,
guériront ces femmes des maux de tête dont elles souffrent. Le mal de tête accom-
pagne toujours toutes ces maladies; il est dû à un dérangement ou à la
faiblesse du sang.

CONSEILS

Nous recommandons aux femmes qui souffrent du mal de tête, de tenir leurs intestins
réguliers en faisant usage de nos TABLETTES PURGATIVES. Ce conseil est d'une grande
importance pour toutes les femmes malades, et il l'est d'autant plus chez les femmes qui
souffrent du mal de tête.

Nous vous invitons à écrire à nos médecins, si vous avez besoin de quelques conseils. Ve-
nez les voir à leur salon de consultation, No 274 rue St Denis, Montréal, si vous le préférez.
Les consultations par lettres ou personnelles sont parfaitement gratuites. Adressez :

Cie Chimique Franco-Américaine, 274 rue St Denis, Montréal.

Si vous voulez vous guérir, ne prenez que les véritables Pilules Rouges du Dr Coderre
pour les Femmes Pâles et Faibles, et exigez sur chaque boîte le nom de notre Compagnie.

FAC-SIMILE DU PAQUET



Le papier est blanc imprimé en encre rouge.

Les PILULES ROUGES sont toujours vendues
en boîtes seulement. Nous les envoyons par la malle
sur réception du montant, 50c pour une boîte ou \$2.50
pour six boîtes. Insistez pour que le nom de notre
compagnie soit écrit sur chaque boîte comme suit :

Compagnie Chimique Franco-Américaine,

Mme Omer Beauchemin

Chers docteurs: — Je ne crois pas qu'il y
ait sur terre une femme plus heureuse que
moi, car je suis complètement guérie de cet-
te pauvreté du sang, mal de tête et autres
maladies causées par le retour de l'âge. Dans
une de mes lettres, je vous disais comme j'é-
tais nerveuse et de ce tremblement que j'avais
par tout le corps — tout cela est complètement
disparu. Je n'ai fait seulement par deux mé-
decins. Tous les deux s'accordaient à dire que
je ne guérirais pas sans une opération. Grâce
à votre bon traitement et aux PILULES ROU-
GES, je suis guérie de toutes mes maladies.
J'ai recommandé vos PILULES ROUGES à
plusieurs femmes, et toutes en sont enchan-
tées. Quant à moi, je ne prendrai jamais d'au-
tres remèdes et je n'en conseille jamais d'au-
tres aux femmes malades. Votre très respec-
tueuse, M^{me} OMER BEAUCHEMIN, Saint-
Alexis des Monts, Qué.



Il y a un peu plus de
deux ans, mes cheveux
commencèrent à grison-
ner et à tomber. Après
avoir employé une bou-
teille de la Vigueur des
cheveux d'Ayer mes che-
veux reprirent leur cou-
leur naturelle et cessèrent
de tomber. Ça et là une application à depuis
conservé ma chevelure en bonne condition."
— Mrs. H. F. FENWICK, Digby, N. S.



La Vigueur des Cheveux d'AYER

Rend aux cheveux
leur couleur naturelle,
et les empêche aussi de
tomber. Mrs. H. F. FENWICK, Digby, N. S., dit:
"Il y a un peu plus de
deux ans, mes cheveux
commencèrent à grison-
ner et à tomber. Après
avoir employé une bou-
teille de la Vigueur des
cheveux d'Ayer mes che-
veux reprirent leur cou-
leur naturelle et cessèrent
de tomber. Ça et là une application à depuis
conservé ma chevelure en bonne condition."
— Mrs. H. F. FENWICK, Digby, N. S.

La Vigueur des Cheveux d'AYER

Préparé par le
Dr. J. C. AYER & Co., Lowell, Mass., U. S. A.
Les Pilules d'Ayer guérissent les Migraines.

VIN de QUININE CAMPBELL

Guérit les Rhumes
Rend le Sommeil
Restore les Forces
UN TONIQUE IDEAL

K. CAMPBELL & CIE, M^{rs}, Montreal

BRIGHT'S DISEASE.

Maladie des Reins, "Bright."
Mr. Edward C. Rogers, employé par la
Globe Furniture Co., Walkerville, Ont., dit:
"J'ai été atteint de Bright's Disease depuis
plusieurs années, et ayant des douleurs du
dos et de la difficulté d'uriner. J'étais pres-
que impuissant, ne pouvant pas me baisser à
cause de la douleur dans le dos, et j'étais
sans résultat plusieurs médicaments et plusieurs
remèdes. Mais après avoir pris trois boîtes des
Pilules Electriques du Dr. Howard.
(Dr. Howard's Electric Pills)
je me trouvais débarrassé de toute douleur, et
complètement guéri. Si votre souffrance ne
tient pas ces pilules essayez cette annonce et
envoyez-m'en avec 10c et nous vous enver-
rons une grande boîte, prix régulier 50c. The
Dr. Howard Med. Co., Blackville, Ont. Ca.

Telephone (Main) 1566.

Trestler, Globensky & Martel
DENTISTES

sont déménagés à leur ancien bureau

2 RUE ST-DENIS,
MONTREAL.

Coin de la rue Craig.

FUMEURS ET PRISEURS

... Servez-vous

des tabacs portant les
marques bien connues
des plus grands manu-
facturiers de tabac con-
pact ou en poudre du
Canada.

B. Houde & Cie
QUEBEC.

Ce nom sur un paquet en
garantit la qualité
du contenu.

Méitez-vous des
contrefaçons.

Pain-Killer

(SMITH'S)

Remède sûr et efficace qui guérit tous les
douleurs et les dérangements intestinaux.
On peut dire en toute vérité qu'on ne
peut pas trop louer le

Pain-Killer

pour son action de soulager. Il opère une
célèbre guérison, rapide et sûre dans les cas de:

CRAMPES, TOUS, RHEUMATISME,
COLIQUES, NEURALGIE, MIGRAINES,
DIARRHÉE, COQUE, MAL DE DENTS,
Douls grandeurs, 25c. et 50c.

Dr E. A. LAFERRIERE, DE SOREL.

Traite toutes les maladies en gé-
néral, mais spécialement les mala-
dies d'Yeux, d'Oreilles et de la
Gorge.

20 nov. 1896.

GAZETTE DE BERTHIER

BERTHIER 20 JUILLET 1900

LA SESSION

La session fédérale est enfin terminée. Elle a été longue, car l'opposition a fait force de discours, a soulevé toutes les objections possibles et impossibles, a systématiquement entravé les travaux du Parlement, a employé enfin le vert et le sec en vue des prochaines élections. Tout de même, le gouvernement s'est occupé de la chose publique et a réussi à faire passer des mesures importantes.

La législation d'intérêt public et d'intérêt privé qui a été adoptée durant les cinq derniers mois par le parlement canadien, porte sur des sujets nombreux, variés et importants.

On a remarqué que le nombre des projets de loi d'intérêt privé soumis au Parlement a augmenté considérablement depuis trois ou quatre années. Le comité des chemins de fer, canaux et lignes télégraphiques de la Chambre des Communes, a eu à examiner à lui seul, durant la dernière session, plus de cent cinquante projets de loi différents.

Cela démontre qu'il règne dans le monde des affaires, dans le haut commerce des affaires dans le haut commerce et la finance, de l'activité de l'esprit d'entreprise, de la prospérité.

L'admission des valeurs du Canada pour fins de placement sur le marché anglais est une mesure dont l'importance a été reconnue par l'opposition elle-même.

La loi de conciliation que l'hon. M. Mulock a fait mettre dans nos statuts est excellente et — pour nous servir du langage employé hier — par le gouverneur général dans le discours de prorogation — elle améliorera, nous l'espérons, non seulement la condition des classes industrielles, mais aussi les bonnes relations qui doivent exister entre le capital et le travail.

Le gouvernement a été en mesure d'annoncer par la bouche de l'hon. M. Peterson, dans les derniers jours de la session que le commerce total du Canada s'est accru sous le régime libéral de \$136,900,000, tandis que sous le régime conservateur, durant 18 années, ce commerce n'a augmenté que de \$66,000,000.

De plus, il a eu le plaisir de dire à l'électorat que le dernier exercice fiscal s'est terminé par un excédent de recettes sur les dépenses de \$3,000,000.

Ces chiffres démontrent eloquemment que la politique du cabinet Laurier a été une politique de progrès, de développement et de prospérité.

En un mot, le gouvernement Laurier peut se présenter sans crainte devant l'électorat. Sa politique générale a été l'effacement pour le Canada et le peuple saura lui en tenir compte.

Sans doute, tout n'a pas été parfait. Le cabinet Laurier partage le sort de toutes les institutions humaines, celui ne n'être pas infallible. Il a pu errer dans quelques questions de détails et relativement de peu d'importance, mais il a administré les affaires publiques avec honnêteté et droiture; et de plus, il a donné au pays un élan vers le progrès et la richesse qui ne peut être perdu de vue.

LES ERUPTIONS VOLCANIQUES

Sont sublimes, mais les éruptions de la peau enlèvent les joies de la vie. Le Bucklen's Arnica Salve les fait disparaître, aussi les vieilles plaies, plaies courantes et les plaies de la fièvre, les ulcères, les clous, les panaris, les cors, les verrues, les coupures, les meurtrissures, les brûlures, les échaudures, les gercures, les engelures. Le meilleur remède sur terre pour les hémorrhoides. Fait disparaître les douleurs et les maux. Seulement 25c la boîte. Guérison garantie. Vendu par tous les pharmaciens.

LA PROROGATION.

Texte du discours du Trône.

Voici le texte du discours du trône qui a été prononcé à la prorogation des Chambres à Ottawa mercredi :

DISCOURS DU TRONE

Honorables Messieurs du Sénat et Messieurs de la Chambre des Communes.

En vous dispensant de vous réunir davantage, en parlement, je désire vous remercier de l'attention soutenue que vous avez donnée aux travaux d'une session d'une longueur exceptionnelle.

Lorsque j'ai ouvert le parlement, au mois de février dernier, les préoccupations de tout l'Empire britannique étaient concentrées sur la guerre qui sévissait dans le sud de l'Afrique. Les succès marqués qui ont couronné les armées de Sa Majesté et auxquels les soldats volontaires du Canada, ont pris une part éminente et glorieuse, justifient l'espoir que la paix sera bientôt rétablie dans ce pays éloigné.

Le grand nombre de projets de loi privée ayant en vue des entreprises industrielles, étudiés et passés durant la session, est un fort indice du grand développement des affaires du pays.

Je désire vous féliciter au sujet de l'état florissant des revenus publics. Les fortes recettes ont permis à mon gouvernement de pourvoir libéralement au service public et de maintenir le Canada dans sa haute situation financière.

Un trait caractéristique de la session a été l'adoption de mesures qui devront avoir une influence bienfaisante sur l'avenir du Canada.

Les modifications heureuses apportées à l'acte concernant les banques, tendent à perfectionner un système de banques dont le Canada a raison d'être fier.

L'augmentation de la préférence accordée par notre tarif, à la Grande Bretagne, tendra à diminuer le poids des taxes et à stimuler le développement de notre commerce avec la mère-patrie.

La mesure que vous avez adoptée relativement à l'admission des stocks canadiens cotés en Bourse, à la liste des valeurs, de nature à fournir des placements aux fidèles commissaires de la Grande-Bretagne, a eu pour suite une législation similaire, au parlement impérial, ce qui, en temps et lieu, produira une amélioration importante dans les affaires de finances de la Puissance. Il y a lieu de croire que la législation de la présente session aura des résultats importants et avantageux. Je vous félicite surtout d'avoir passé l'acte de la conciliation, qui, on peut l'espérer avec confiance, améliorera non seulement la condition des classes industrielles, mais favorisera davantage les rapports qui doivent exister entre le capital et le travail.

Messieurs de la Chambre des Communes.

Je vous remercie des crédits que vous avez votés pour le service public.

Il me fait grand plaisir de noter que la prospérité du pays continue, sans diminuer, et j'exprime l'espoir ardent, que la Providence ne cessera de répandre ses bénédictions sur notre patrie!

NOTES POLITIQUES

Le gouvernement de Québec vient d'amender l'Acte des établissements industriels de la province de Québec, de façon à ce que les inspectrices des manufactures aient juridiction d'inspection sur toutes les lâtisses où des femmes sont employées, au lieu d'être limitée aux fabrications et usines.

Les Maisons Suivantes DE MONTREAL, sont recommandées à nos LECTEURS.

FER RONNERIE, Outils, Poêles, Huiles, Peintures.

Clanmaghle

MEUBLES et Matelas.

Que vous ayez besoin d'une chaise ou de 100 sets de chambre à coucher, écrivez pour le prix.

RENAUD KING & PATERSON, 630 & 632 Rue Craig, Montréal.

PAPETERIE, Enveloppes, etc., etc.

Imprimerie, Livres de blanc, etc. N'importe quel état de papeterie, livres de compte, etc. Ecrivez pour prix.

MORTON PHILLIPS & CO., 128 Rue Notre-Dame, Montréal.

PATENTES Marques de Commerce Dessins

FETHERSTONHAUGH & CIE., Balise Canada Life, Montréal Bureau, Toronto, Ottawa, Washington.

MONTREAL LE BALSOMAL VOILES GRATUITE 50c PAR JOUR SANS EXTRAS

REMINGTON TYPEWRITERS.

Aussi machines à écrire d'occasion d'autres manufactures. Agents actifs demandés.

SPACKMAN & CO., Montréal.

Pour Contracteurs Tuyaux en Grès, Ciment, Briques à Feu.

Tous les Matériaux pour Constructeurs, Fondries, etc. Ecrivez pour prix.

F. Hyde & Co., Montréal.

SALLE Repas à toute heure 15c. Chambres à bon marché. La plus grande à MANGER salle à manger du Canada.

de STILLWELL 711 RUE CRAIG, MONTREAL.

DEBARRASSEZ VOS LITS DES PUNAISES

en employant le **POISON LIQUIDE DE LYONS**

Une application les détruit, sinon votre argent sera remis. 25c. En vente partout.

6 Juin 1900 — 6m

Moulin à Vendre

Moulin à Scie et à Farine Village St-Norbert.

Avec emplacement, maison et dépendances. — Pouvoir d'eau, printemps et automne. — Avec un engin à vapeur et quelques améliorations, susceptible de faire un établissement industriel, d'une exploitation continue et profitable. — Vu surtout sa proximité du nouveau chemin de fer, etc.

TITRES CLAIRS. — PRIX MODÉRÉS ET TERMES FACILES.

S'adresser à J. B. BROUSSEAU, Avocat, Sorel, ou à P. TELLIER, Notaire, Berthier.

1 Juin 1900.

ENCORE UN MENSONGE.

La doublure française du "Star" vient d'être prise de nouveau en flagrant délit de mensonge dit la "Patrie".

C'est curieux comme ces gens là, formés à l'école des dévotés âmes du "Courrier du Canada" et de la défunte "Minerve", ne sont pas capables de dire deux mots de vérité.

La gazette iroquoise de Sir Hugh Graham nous apprendait lundi matin que la population des comtés de l'Assomption et de Berthier devra à M. Bergeron de ne pas payer de droits de péage sur le pont projeté du Bout de l'Île.

Voilà un vrai mensonge de castor.

C'est M. Fortin, député de Laval, qui a proposé un amendement dans ce sens quand les résolutions concernant les subventions aux chemins de fer ont été discutées. A ce moment M. Bergeron n'était pas même en chambre.

Il est juste d'ajouter que le gouvernement avait déjà stipulé qu'il n'y aurait pas de taux de péage pour les voitures et les piétons sur le pont du Bout de l'Île. C'était la condition de l'octroi d'une subvention pour aider à la construction de ce pont.



L'ancien Canadien jouissait d'une bonne santé, vivait longtemps et heureux, mais sa nourriture était saine et fraîche, et son travail, celui des champs et au grand air.

Aujourd'hui, l'homme vit dans des circonstances bien différentes. Enfermé du matin au soir dans les manufactures, il respire la poussière et l'air impur. Il devient pâle, faible, nerveux et épuisé avant le temps.

C'est une nécessité pour lui de prendre de temps à autre un remède qui purifiera son sang, lui donnera les forces nécessaires pour faire son ouvrage et aussi, préviendra chez lui les maladies et les accidents.

Les Pilules du Dr. Moro pour les hommes stimulent l'appétit et favorisent la digestion, régularisent les intestins, débarrassent le foie de la bile, guérissent le mal de tête, donnent de la force et développent les muscles. Elles guérissent les douleurs dans le dos, ainsi que le mal de reins. Elles font de l'homme faible et épuisé, le travailleur fort et robuste et lui donnent la force nécessaire qui lui permettra de supporter facilement les travaux difficiles qu'il a à accomplir.

Monsieur Oscar Simard, qui souffrait depuis longtemps d'une faiblesse générale très prononcée, qu'il avait acquise en travaillant dans les manufactures, nous demande de publier le témoignage suivant, dans lequel il dit ce que les **Pilules du Dr. Moro** ont fait pour lui :

"Dr. A. A. Moro, "Montréal, "Cher Docteur, "J'étais faible et débile et il me paraissait impossible de pouvoir continuer à travailler dans la manufacture de chaussures, où j'étais employé. Quelques heures de travail me fatiguaient beaucoup, et j'étais toujours rendu au bout de mes forces avant d'arriver au soir. J'avais souvent la migraine; mon appétit faisait défaut et mes vives digéraient très mal; mes reins me faisaient beaucoup souffrir et enfin, j'étais totalement épuisé. "Quelques boîtes de Pilules du Dr. Moro me revinrent à flots, me donnèrent des forces, me guérèrent de mes douleurs, et aujourd'hui, je suis heureux de pouvoir dire le bien qu'elles m'ont fait. "Votre bien dévoué, "OSCAR SIMARD, "No. 539 Silver Street, Manchester, N. H."

Les Pilules du Dr. Moro en aiguissant l'appétit, en aidant la digestion, donnent la force aux hommes faibles et tiennent l'homme fort, robuste.

Je répondrai avec plaisir à toutes les lettres qui me seront adressées. Je donnerai des conseils à tout homme qui m'en demandera, et pour faciliter les hommes malades qui voudraient me consulter, un blanc de traitement leur sera envoyé gratuitement sur demande.

Mes consultations sont absolument gratuites. Je ne soigne que les hommes.

Les Pilules du Dr. Moro se vendent 50c. la boîte, ou six boîtes pour \$2.50, et si votre marchand ne les tient pas, elles vous seront expédiées sur réception du prix.

Adressez vos lettres comme suit : **Dr. A. A. Moro, Boite 782, Montréal, Canada.**

LES NERFS DE FER DE BISMARCK

Put le résultat de sa santé splendide. La volonté indomptable et l'énergie étonnante ne se trouvent pas où l'estomac, le foie, les reins et les intestins sont en désordre. Si vous désirez avoir ces qualités et les succès qu'elles produisent, faites usage des New Life Pills du Dr King. Elles développent toutes les puissances du cerveau et du corps. Seulement 25c chez tous les pharmaciens.

ALLEZ-Y GAIEMENT

Le Sénat a rejeté samedi le projet de loi de l'hon. M. Mullock qui avait pour but de réduire la taxe postale sur les journaux.

Après avoir refusé à la province de Québec le droit d'or-

ganiser ses tribunaux comme bon lui semble, il n'est pas étonnant de voir les sénateurs torys s'opposer à la diminution des impôts.

Nous sommes virtuellement en pleine anarchie. Le gouvernement Laurier a reçu du peuple le pouvoir et la mission de gouverner ce pays; mais les sénateurs torys ont décidé que leurs volontés et leurs caprices passeraient avant le vœu de la majorité des représentants que l'électorat s'est librement choisis.

Qu'ils y aillent gaiement. L'heure n'est pas éloignée où le Sénat — que la majorité en soit libérale ou conservatrice — ne pourra point contrecarrer la volonté de la Chambre des Communes.

Vogue méritée Si le BAUME RHUMAL est maintenant autant répandu dans le monde, c'est bien dû à son efficacité et à son bon marché. 86

A LA COLOMBIE

L'immigration japonaise et les lois minières

Sir Henry Joly de Lotbinière a ouvert hier la session de la Législature.

Deux points importants sont touchés par le discours du Trône : l'immigration japonaise et les lois minières. Le gouvernement veut s'adresser au gouvernement d'Ot-tawa et de Londres pour obtenir des mesures restreignant l'immigration japonaise et va faire faire une enquête sur le fonctionnement des lois minières, afin de les amender.

Booth a été élu président de la Chambre. Séance lundi.

SAUVETAGE REMARQUABLE Mme Michael Curtain, Plainfield, Ill., déclare qu'elle a pris un rhume qui s'attacha sur ses poumons; elle fut soignée pendant un mois par le médecin de sa famille, mais empira. Il lui dit qu'il avait perdu tout espoir de la sauver et qu'elle était une victime de la consommation, qu'aucun remède ne pouvait la guérir. Son pharmacien lui conseilla d'essayer "Dr King's New Discovery" pour la Consommation; elle en acheta une bouteille et elle en ressentit un bien notable dès la 1ère dose. Elle continua d'en prendre et après la 6ème bouteille, elle se sentit complètement guérie, elle vague maintenant à ses occupations habituelles. Vendue par tous les pharmaciens, grandes bouteilles 50c et \$1.00.



**Les Etourdissements,
les Vertiges,
les Migraines,**

Se produisent généralement chez les personnes faibles, pâles et anémiques, qui ont le sang appauvri ou vicié. On doit recourir dans ce cas à l'usage d'un bon vin généreux, qui est à la fois tonique, stimulant nutritif et reconstituant. Les médecins les plus éminents recommandent de préférence à tout autre le



pour purifier, tonifier et fortifier le sang qui est la source même de la vie. Agréable au goût, exquis au palais, il excite l'appétit, aide la digestion, rend le sommeil paisible et doux et donne la force, la vigueur, la santé aux personnes pâles, faibles et anémiques.

**Nouvelles de la Ville et
du District.**

Notre nouveau vicaire, M. Cournoyer, doit nous arriver cette semaine.

Les Rvds Frères du Collège sont revenus lundi de leur retraite à Joliette.

Les Dames de Ste Anne, font dans le moment une neuvaine, qui devra se terminer dimanche prochain.

Les cultivateurs n'ont commencé que cette semaine à couper leur foin.

Argent à prêter sur hypothèque.

Les cultivateurs qui auraient besoin d'argent, pour des montants assez considérables, sont priés de faire application à ce bureau. Ils peuvent se procurer de l'argent à 5 1/2, 5 et même 4 1/2 pour cent suivant les garanties.

M. Wilfrid Huguenin, de Montréal, est arrivé à Berthier pour passer quelques jours à l'hôtel Guilmette.

Les étrangers arrivent tous les jours et nous croyons qu'il y en aura plus encore que les années dernières.

Il y a eu beaucoup de fraises cette année. Les framboises et les bleuets ont, à leur tour, fait leur apparition.

Courte monographie

Le BAUME RHUMAL est délicieux à prendre. Il coupe un rhume avec autant de facilité qu'on casse une allumette en deux.

Les grandes pluies que nous avons eues, depuis quelque temps, ont fait monter l'eau du fleuve de plus de trois pieds.

Nous apprenons avec plaisir, que le Docteur Lafontaine, aura une promotion, et sera fait chirurgien Lt.-Colonel du 86e régiment de Trois-Rivières.

Nous offrons au Docteur, nos plus sincères félicitations.

M. Joseph Champagne, qui demeurait à Berthier depuis près de deux ans, est parti pour aller demeurer à Lanoraie.

C'est M. Hector Boucher, barbier, qui a acheté sa propriété ici.

M. l'Abbé Lévesque, de Salem, Massachusetts, était de passage à Berthier mercredi dernier. Il a fait plusieurs visites chez des amis et connaissances et a pris le souper chez son parent, le Docteur C. Lafontaine.

Le fils de M. Norbert Coutu marchand de Lavaltrie, s'est fracturé un bras, en jouant dans une balançoire chez des parents à Lanoraie où il était en promenade. Le Dr Joseph Latour fut appelé et il réduisit la fracture. Le bambin ne se porte pas trop mal maintenant.

SIROP CALMANT DU DR FRED J. DEMERS POUR LES ENFANTS.

Ce sirop qui est inoffensif ne peut être trop recommandé pour rendre le sommeil aux bébés, calmer les coliques, faciliter la digestion et arrêter les diarrhées. Et ce qu'il y a de remarquable, il n'agit pas les enfants.

En vente partout. Dépôt: 1157, rue St-Laurent, Montréal.

L'HISTOIRE D'UN ESCLAVE

Avoir les mains et les pieds liés par les chaînes de la maladie est pire que l'esclavage. George D. Williams, de Manchester, Mich., raconte comment cet esclave est devenu libre. Il dit: "Ma femme était épuisée depuis 5 ans qu'elle ne pouvait se mouvoir dans son lit. Après avoir fait usage de 2 bouteilles des Bitters Electriciens, elle en ressentit un bien étonnant et elle put vaquer à ses occupations." Ce remède suprême pour les maladies des femmes guérit promptement les maux de nerfs, le sommeil languissant, la mélancolie, mal de tête, mal de dos, etc. Ce miraculeux remède est un bienfait providentiel pour ceux qui sont faibles, malades et épuisés. Chaque bouteille est garantie. Seulement 50c. Vendu par tous les pharmaciens.

Le Pape et la guerre

Le pape Léon XIII a adressé à u cardinal-vicaire une lettre dans laquelle il dit que les pénibles événements de Chine remplissent son âme de tristesse parce que tant de sang chrétien a été versé, et lui inspirent les plus grandes craintes pour le sort des vicaires apostoliques, des chrétiens et des missionnaires. En conséquence, Sa Sainteté demande à tous les catholiques de prier Dieu ardemment pour qu'il inspire des pensées de concordie et de paix et fasse cesser la destruction et les massacres.

Fête Agricole

Samedi, le 14 juillet courant, la ville de Berthier a été le théâtre d'une très jolie fête. La manufacture Moody & Sons, de Terrebonne, donnait un grand banquet à ses nombreux acheteurs du comté de Berthier.

Les Messieurs Moody, assistés d'un grand nombre de leurs agents et de leurs invités, un nombre desquels se trouvait M. Cléophas Beausoleil, ex-M. P. pour Berthier, arrivèrent à Berthier vers 10 1/2 heures a. m.

Le maire de la ville de Berthier M. Victor Allard, M. C. A. Chênevert, M. P. P., et plusieurs autres, étaient à la gare pour recevoir ces distingués visiteurs.

Immédiatement après l'arrivée du train, une grande et belle procession fut organisée et défila par les principales rues de la ville.



GOLDCURA de GRANT

Un remède garanti guérir de l'ivrognerie et de l'abus des Drogues. PRIX: \$5.00.

Peut être pris à domicile ou en vaquant à ses affaires. Inoffensif et facile à prendre. Recommandé par les médecins et approuvé par le gouvernement.

L'Institut à la Cure d'Or de Grant, Montréal, envoie Goldcura partout dans une enveloppe ordinaire, avec direction pour se soigner soi-même, sur réception du prix.

En vente chez tous les pharmaciens. Expédié aux Etats-Unis sans droit de douane.

Adresse confidentielle: GEO. GRANT, Boite B. P. 56, Montréal. 24 Novembre 1899.—1a.

Au retour de la procession, on se rendit à l'hôtel St Cyr, où le dîner se donnait aux frais des Messieurs Moody.

Plus de cent cinquante convives prirent part au banquet.

Dans l'après-midi, il y eut discours du balcon de l'hôtel.

M. Bélanger, le surintendant de la maison Moody, fut le premier à adresser la parole. Puis vint successivement le maire de la ville de Berthier, M. Victor Allard, avocat, M. C. A. Chênevert, M. P. P., et le Dr Théodore Gervais, de Berthier.

Dans la soirée, il y eut feu d'artifice.

En somme, la démonstration du 14 juillet a été un succès.

Famille éprouvée

Mort de M. Rolland Crébassa, fils du greffier de la ville de Sorel

Pour la deuxième fois, depuis 2 mois, la mort vient de frapper bien cruellement la famille de M. G. Crébassa, greffier de la cité, en lui enlevant, mercredi, son deuxième fils, Rolland Crébassa, âgé de 25 ans. Le défunt était employé chez MM. J. Christin et Cia, de Montréal, comme teneur de livres, et il y a quelques semaines, lors de la mort de son frère Paul, il s'en revint à Sorel, attaqué de la terrible maladie qui le minait alors, et qui l'a conduit au tombeau. Les funérailles ont eu lieu ce matin.

Toutes nos sympathies sont adressées à la famille dans le grand malheur qui vient de la frapper de nouveau.

VIN SAINT-LEON

AUX SOURDS

Une dame riche, qui a été guérie de sa surdité et de bourdonnements d'oreille par le: Tympan artificiels de L'INSTITUT NICHOLSON, a remis à cet institut la somme de 25,000 francs afin que toutes les personnes sourdes qui n'ont pas les moyens de se procurer les Tympan puissent les avoir gratuitement. S'adresser à L'INSTITUT NICHOLSON, 780, EIGHTH AVENUE, NEW YORK. 13 Oct. 1899—1a

DECES.

A Berthier, le 17 courant, est décédé M. Théodore Savignac, cultivateur, à l'âge de 44 ans.

Les funérailles ont eu lieu hier au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

Il laisse pour déplorer sa perte une épouse inconsolable et six enfants.

MAUX DE TETE

Voici une maladie qui sévit spécialement chez les femmes et les jeunes filles. Elle peut venir de l'anémie, c'est peut-être une névralgie provoquée par un fort épuisement du système, mais de quelque cause qu'ils surviennent les maux de tête sont de la débilite pure et devraient être traités comme tels. Les nerfs sont simplement surmenés et ont besoin de plus de nourriture.



Dans des cas de ce genre il se manifestera généralement des symptômes de dyspepsie, de la nervosité, et d'anémie. Tant qu'au traitement c'est la simplicité même et il échoue rarement.

Un traitement de quelques semaines avec les PILULES DE LONGUE VIE tonifiera les nerfs, assurera une bonne digestion, améliorera l'appétit, fera du sang riche et pur et fera disparaître ces maux de tête qui sont la source de tant de souffrances. Faites-en l'essai pour vous en convaincre. Cet essai ne vous coûtera absolument rien, écrivez-nous, et nous vous enverrons gratuitement un échantillon des PILULES DE LONGUE VIE ainsi que notre livre et une liste de questions. Après cet offre généreux vous n'avez aucune excuse pour continuer à souffrir.

CONSULTATIONS GRATUITES

Les personnes qui désireraient obtenir des conseils de nos médecins spécialistes sur leur maladie, devraient écrire immédiatement pour notre blanc de consultation, ainsi que pour notre livre "LA PROLONGATION DE LA VIE" que nous leur enverrons absolument pour rien. NOS MEDECINS SPECIALISTES SOIGNENT LES HOMMES ET LES FEMMES EGALEMENT.

Les PILULES DE LONGUE VIE DU CHIMISTE BONARD, se vendent dans toutes les pharmacies, au prix de 50 cts la boîte ou 6 boîtes pour \$2.50. Exigez sur la boîte la signature: BONARD, Chimiste. Si votre fournisseur habituel ne les a pas, nous les envoyons franco sur réception du prix.

LA COMPAGNIE MEDICALE FRANCO-COLONIALE, 202 rue St-Denis, MONTREAL

A Berthier, le 18 courant, M. Michel Lavallée, à l'âge de 73 ans.

Les funérailles auront lieu demain.

Nous offrons nos plus sincères condoléances à ces familles.

La Presse et le Cultivateur sont priés de reproduire.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Joliette, Cour Supérieure No. 3175

Polycarpe Renaud, Ecr., Notaire, de la ville des Laurentides, dans le District de Joliette, Demandeur,

vs Cléophas Gosselin, de la ville de Yitténeague, dans l'état du Massachusetts, l'un des Etats-Unis d'Amérique, Défendeur.

Il est ordonné au Défendeur de comparaître dans le mois.

Berthier, 14 Juillet 1900. McCONVILLE & DUCHARME, P. C. S.

F. O. DUGAS, Avocat du Demandeur.

Berthier, 20 Juillet 1900 - 2i

Province de Québec, District de Joliette, COUR SUPERIEURE No. 3171.

Dame Marie Coulombe, épouse de William Mayer, teneur, tous deux de la paroisse de St Cuthbert, District de Joliette, a intenté, ce jour, une action en séparation de biens contre son dit époux.

Joliette, 10 Juillet 1900. C. A. CHENEVERT, Avocat de la Demanderesse. Berthier, 13 Juillet 1900.—5i

Province de Québec, District de Joliette, Cour Supérieure. No. 3173

Michel Séraphin Boulet, Ecrier, m. d. de la ville de Joliette, dans le District de Joliette, Demandeur,

vs Adolphe Marion, cultivateur, de la paroisse de St Charles Borromeo, District de Joliette, et Israël Marion, journalier, de la ville de Joliette, District de Joliette, Défendeurs.

Il est ordonné aux défendeurs de comparaître dans le mois.

Joliette, 11 Juillet 1900. McCONVILLE & DUCHARME, P. C. S.

F. O. DUGAS, Avocat du Demandeur. Berthier, 13 Juillet 1900—2i

Argent à Prêter
Sur première hypothèque
—Conditions faciles.

CRÉDIT FONCIER F. C.
30 Rue St-Jacques.
Adressez-vous ici.
5 Janvier 1900.



LES SOUMISSIONS cachetées, adressées au soussigné et portant la suscription "Soumission pour Charbon," seront reçues à ce bureau jusqu'à MARDI, le 24 JUILLET 1900, pour la fourniture du charbon pour les édifices publics de la Province.

On pourra se procurer le devis et formule de soumission au Ministère des Travaux Publics à Ottawa.

Les soumissions devront être faites sur les formules imprimées qui seront fournies, et être signées par les soumissionnaires eux-mêmes; aucune autre ne sera prise en considération.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque accepté par une banque incorporée pour une somme égale à dix pour cent de son montant (10 p. c.), et fid. à l'ordre de l'honorable ministre des travaux publics. Ce chèque sera considéré si le soumissionnaire dont l'offre aura été acceptée, refuse de signer le contrat, ou s'il ne l'exécute pas intégralement.

Si la soumission n'est pas acceptée, le chèque sera remis.

Le département ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre, JOS. R. ROY, Secrétaire suppléant. Ministère des Travaux Publics, Ottawa, 28 juin 1900.

N. B.—Nul compte pour publication de cet avis ne sera reconnu si telle publication n'a pas été expressément autorisée par le Ministère.

L'ALCOOLISME GUERI

L'alcoolisme chronique, les habitudes d'opium et de morphine radicalement guéris par le

Remède Végétal Dixon.

Cette cure s'opère sans injections hypodermiques sans faire tort à la plus délicate constitution. Elle peut être prise à la maison ou ailleurs, sans perte de temps, et à l'insu de tout le monde. Ce remède est fort recommandé par nombre de médecins et est maintenant l'unique traitement employé à la célèbre "Belmont Retreat" du Dr Mackay, à Québec, qui est sans contredit le sanatorium le plus en renom du Canada, pour la guérison des alcooliques.

Pour plus amples informations, s'adresser (en toute confiance) à J. B. LALIME, gérant, THE DAYON CURE Co., No. 572 rue St-Denis, Montréal, ou au Dr Mackay, Belmont Retreat, Québec. 8 Sept. 1899—1a

LES INVALIDES

reviendront plus promptement à la santé, retrouveront le sommeil, l'appétit et les forces, s'ils font usage du

VIN de QUININE "CAMPBELL"

"CAMPBELL'S QUININE WINE"
K. CAMPBELL & CIE, Mfrs, Montreal



LES SOUMISSIONS cachetées, adressées au soussigné et portant la suscription "Soumission pour jetée dans la partie est du havre de Montréal" seront reçues à ce bureau jusqu'à vendredi le 20 juillet 1900, pour la construction d'une jetée à niveau élevé et de quais parallèles au rivage dans le havre de Montréal, Qué.

Les plans et devis pourront être vus à ce ministère et aux bureaux de H. A. Gray, Ecr., ingénieur résident, édifice de la "Confédération Life," Toronto; de C. Desjardins, Ecr., commis des Travaux Publics, bureau du Poste, Montréal; de Ph. Béland, Ecr. cotam des travaux, bureau de poste, Québec; de E. T. P. Shewen, Ecr., ingénieur résident, St-Jean, N.-B.; de C. E. W. Dodwell, Ecr., ingénieur résident, Halifax, N. E.

Les soumissions devront être faites sur les formules imprimées qui seront fournies, et être signées par les soumissionnaires eux-mêmes; aucune autre ne sera prise en considération.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque accepté par une banque incorporée, pour la somme de cinquante mille piastres (\$50,000), et fait à l'ordre de l'honorable Ministre des Travaux Publics. Ce chèque sera considéré si le soumissionnaire dont l'offre aura été acceptée, refuse de signer le contrat ou s'il ne l'exécute pas intégralement.

Si la soumission n'est pas acceptée, le chèque sera remis.

Le Département ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre, JOS. R. ROY, Secrétaire suppléant. Ministère des Travaux Publics, Ottawa, 21 juin 1900.

N. B.—Nul compte pour publication de cet avis ne sera reconnu si telle publication n'a pas été expressément autorisée par le Ministère.

